

# LE RENOUVELLEMENT DU CONGÉ DE LONGUE MALADIE, DE LONGUE DURÉE, DE GRAVE MALADIE à l'expiration des droits à plein traitement et pour chaque renouvellement sur les périodes de demi- traitement

## PIÈCES À FOURNIR POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

- Le bordereau de saisine indiquant de manière détaillée son objet et les questions précises pour lesquelles il est nécessaire d'avoir un avis,
- Le certificat médical du médecin traitant mentionnant que l'état de santé de l'agent justifie le renouvellement du congé déjà octroyé,
- Tous les documents médicaux **nouveaux, non encore transmis au Conseil Médical** (Formation restreinte), en possession de l'agent adressés, **sous pli confidentiel** (comptes rendus opératoires, radiologiques, avis spécialisés, etc...),
- La lettre de l'agent sollicitant le renouvellement du congé octroyé (voir modèle de lettre de demande de l'agent se trouvant dans le bordereau de saisine),
- La copie de toute notification CPAM (uniquement pour le congé de grave maladie)

**Le secrétariat de l'instance, après primo instruction du dossier avec son président, se réserve le droit de solliciter d'autres justificatifs, selon les caractéristiques du dossier à instruire.**